

# L'ACTUALITÉ DU TRI

Avec le SMC  
j'agis, je trie !



## Le tri des papiers

La collecte sélective des journaux magazines existe depuis 20 ans. Les consignes ayant évolué ces dernières années, il convient aujourd'hui de se mettre à la page.

### Tous les papiers se trient et se recyclent

**Les journaux, magazines**

**Les prospectus, publicités**

**Les enveloppes blanches ou marrons, avec et sans fenêtre**

**Les annuaires et catalogues**

**Les feuilles de papier, courriers, lettres**

*Il faut cependant éviter de les froisser et de les déchirer car les petits morceaux ne peuvent pas être récupérés.*

**Les livres.** *Il est inutile d'enlever les couvertures cartonnées.*

**Les cahiers.** *Il est inutile d'enlever les agrafes, spirales, trombones.*

Journaux  
Magazines



Publicités  
Prospectus



Enveloppes  
Papiers



Catalogues  
Annuaire



Courriers  
Lettres



Livres  
Cahiers



**Les faux amis** : papier au contact d'aliment, photos, papier sulfurisé, mouchoirs, nappes et serviettes en papier, papier peint.

Ils ne se recyclent pas et vont donc dans la poubelle ordures ménagères.

### Où déposer mes papiers ?



La collecte sélective des papiers se fait par apport volontaire dans les bornes qui leur sont dédiées.

Retrouver les points-tri sur [www.smc79.fr](http://www.smc79.fr)

Il est recommandé de ne pas mettre de papiers dans les bacs réservés aux emballages recyclables.

### Comment est recyclé le papier ?

Dans l'usine de recyclage, le papier est transformé en pâte à papier.

L'opération suivante consiste à nettoyer cette pâte pour en éliminer les impuretés et la désencrer. Etalée puis séchée, la pâte est transformée en feuilles, mises en bobines pour être envoyées aux papetiers.

Le papier se recycle jusqu'à 5 fois en papier journal.

3 fois moins d'eau,  
3 fois moins d'énergie  
Des émissions de gaz  
carbonique dans  
l'atmosphère réduites...  
**Ce sont les bénéfices  
du recyclage !**



### EN SAVOIR PLUS

[www.ecofolio.fr](http://www.ecofolio.fr)

[www.recyclons-les-papiers.fr](http://www.recyclons-les-papiers.fr)

# UN GESTE AU QUOTIDIEN

## Halte au gaspillage alimentaire

Chaque Français jette chaque année 20 kg de nourriture dont 7 kg d'aliments encore emballés, soit 400 € de budget.

### À l'achat, prévenir le gaspillage

Faire une **liste de courses** après avoir vérifié les stocks dans les placards et au réfrigérateur, peut s'avérer efficace. Cela permet également d'éviter les achats impulsifs et de mieux gérer les réserves.

**Adapter les quantités** achetées aux besoins du foyer.

Vérifier les **dates de péremption** avant d'acheter ses aliments.

### Savoir décrire une étiquette

La mention "**À consommer de préférence avant le**" précise la date limite d'utilisation optimale (DLUO), c'est-à-dire la période pendant laquelle l'aliment conserve toutes ses propriétés, s'il a été correctement conservé. Autrement dit, un produit dont la date limite d'utilisation optimale est expirée ne présente normalement pas de danger mais certaines qualités peuvent être altérées. Quelques exemples sont le ramollissement des biscuits, le blanchissement du chocolat...

La mention "**À consommer jusqu'au**" précise la date limite de consommation (DLC). Elle est présente sur les produits hautement périssables d'un point de vue microbiologique et qui sont susceptibles de présenter un risque pour la santé en cas de consommation tardive. Il s'agit principalement de produits frais devant être conservés au réfrigérateur.

Évidemment la sécurité alimentaire doit rester une priorité : pas question de manger un aliment suspect sous prétexte d'éviter un déchet !

### Bien conserver les aliments

**Respecter les consignes de conservation** des aliments et en particulier la chaîne du froid.

**Réfrigérer ou congeler** les aliments cuisinés, dans les deux heures. Penser à inscrire la date sur le récipient avant congélation.

**Utiliser une boîte hermétique** permet de mieux conserver les aliments au réfrigérateur.

### EN SAVOIR PLUS

[www.quefaireavec.com](http://www.quefaireavec.com)  
[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr)



Pour tout renseignement complémentaire, contactez le SMC :

05 49 05 37 10  
[www.smc79.fr](http://www.smc79.fr)

Lettre du SMC n°6 - novembre 2013  
Directeur de la publication : Marie-Françoise TRAVERS  
Rédaction : Service communication SMC  
Nombre de tirage : 23 000 exemplaires  
Conception graphique : Service communication

